

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**Nombre de
conseillers**

en exercice	19
présents	13
votants	14

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mille VINGT SIX*
le 3 février

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/01/2026

Présents (13) : Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nicolas DECHAUX, Christian PROVOST, Nathalie DUMAINE, Thierry PEYRAT, Laetitia VERGNE, Christel MASDIEU, Caroline LAVIGNE, Marion RABIET, Karine LEONARD

Absent ayant donné procuration (1)

Pascal PARDOUX donne procuration à Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO

Absents (5) :

Katia LAFONT.

Philippe LAURENT.

Christophe BERTRAND.

Ophélie GREGORIO.

Pierre ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Alain LAURENT

Les points V et VI ont été rajoutés « sur table » à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 3 février 2026 et un vote préalable à été effectué pour décider si le conseil Municipal accepter de les examiner :

VOTE : Présents : 13 Procurations : 1

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VI : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Textes de référence :

- Vu le code de la fonction publique
- Articles L.542-5 du code de la fonction publique

- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale

Au vu de la décision précédente (point V de la délibération du 3 février 2026) d'augmenter le temps de travail de 2 agents titulaires (augmentation inférieure à 10% au temps actuel)

Il est demandé au conseil :

- de modifier les postes d'adjoint territorial concernés dans le tableau des effectifs.

<p>FILIERE ADMINISTRATIVE</p> <p>Attaché territorial principal temps complet</p> <p>Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe temps non complet 30/35^{ème}</p> <p>Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe temps complet</p> <p>Rédacteur principal de 1^{ère} classe</p> <p>FILIERE ANIMATION</p> <p>Animateur territorial temps complet 35/35^{ème}</p>	<p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p>
<p>FILIERE TECHNIQUE</p> <p>Agent de maîtrise principal à temps non complet 31/35^{ème}</p> <p>Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet 35/35^{ème}</p> <p>Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet 38/35^{ème}</p> <p>Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet</p> <p><u>Adjoints techniques territoriaux à temps non complet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poste à 24/35^{ème} - Poste à 26/35^{ème} - Postes à 28/35^{ème} - Postes à 29/35^{ème} - Poste à 26/35^{ème} <p><u>Adjoints techniques territoriaux principal de 2^{ème} classe à temps non complet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste à 33.50/35^{ème} • Poste à 29/35^{ème} 	<p>1 poste pourvu</p> <p>2 postes pourvus</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>2 postes pourvus</p> <p>1 poste à supprimer</p> <p>1 poste à pourvoir</p> <p>1 poste à supprimer</p> <p>1 poste à pourvoir</p> <p>2 postes pourvus</p> <p>1 poste pourvu</p> <p>1 poste pourvu</p>

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- d'inscrire les fonds nécessaires au budget,
- d'approuver le tableau des effectifs tel qu'il résulte de cette modification et l'autoriser à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

VOTE :

Présents : 13

Procurations : 1

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus : 04/02/2026

Au registre sont les signatures.

Affiché le 04/02/2026

Pour copie conforme

En mairie le : 04/02/2026

Madame la Maire

